



Le 28 juillet 2009

Les élus incarnent aussi la démocratie

A l'heure où la réforme des collectivités territoriales entre dans une nouvelle phase et que les médias évoquent à nouveau cette question, l'Association des maires ruraux de France présidée par Vanik Berberian, maire de Gargilles-Dampierre (Indre), invite médias et opinion publique à ne pas se laisser bernier par une approche simpliste imposée à grand renfort de formules trompeuses et dangereuses.

Le « mille-feuilles territorial » est ainsi devenu un slogan bien commode pour accréditer aux yeux de tous la thèse selon laquelle il est devenu indispensable de réduire le nombre de collectivités. Rappelons pourtant qu'il n'existe que trois échelons de collectivités territoriales : la commune, le département et la région. Les autres structures ne sont que des outils mis en place localement pour faire à plusieurs ce qu'on ne peut faire seul dans un souci d'efficacité et de bonne gestion. Après une levée de boucliers des représentants de ces trois niveaux chacun argumentant le bien fondé de son existence, on s'oriente maintenant vers une fusion et une diminution des élus départementaux et régionaux. Plutôt que de réduire le nombre des élus de la République, il serait plus opportun de mettre enfin un terme au cumul de mandat de parlementaire et de présidence d'exécutif important, comme c'est le cas actuellement pour une majorité de parlementaires.

La stigmatisation des élus locaux, présentés avant tout comme une charge financière pour le Pays qu'il faut à tout prix réduire, est une démarche démagogique et dangereuse qui ne doit pas occulter le travail accompli sur le terrain par les quelque 500 000 élus qui sont pour la plupart bénévoles et qui restent l'expression première de notre système démocratique et décentralisé.

La réforme des collectivités locales est effectivement nécessaire mais elle passe avant tout :

- par une réelle clarification des compétences des différents niveaux de collectivités
- par une réforme juste des finances locales
- par un renouvellement modernisé du statut de l'élu

Elle mérite mieux qu'une réflexion orientée dès le départ par une vision caricaturale. L'AMRF invite chacun à regarder derrière les mots la réalité afin d'engager une vraie réforme pour une organisation territoriale plus efficace.

Contact :
Vanik Berberian
Président des Maires Ruraux de France
T : 04 72 61 77 20

Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
Siège administratif : 52 avenue Maréchal Foch - 69006 LYON
Tél : 04 72 61 77 20 fax : 04 72 61 79 97 - amrf@amrf.fr
http : www.amrf.fr